



COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE TITRE FONCIER SUR UN TERRAIN MIS EN VALEUR DES SUITES D'UNE MUTATION



Pièces constitutives d'un dossier de demande de titre foncier des suites d'une mutation sur un terrain mis en valeur :

- Acte de cession (vente, échange, donation, legs, succession) en la forme authentique ;
- Bordereaux analytiques du notaire ;
- La copie du titre foncier ;
- Deux (02) photocopies légalisées de la pièce d'identité des deux parties :
 - Carte d'Identité ou
 - Passeport ou
 - Permis de conduire ou
 - Récépissé de reconnaissance ou
 - Registre du commerce et statuts ou
 - Le numéro d'identifiant unique IFU